

# Le Bilan de Compétences

## L'objectif

**VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS GUIDER DANS VOTRE CHEMINEMENT  
VERS LA RÉALISATION DE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL.**

Pour cela, nous allons ensemble

- Définir et analyser vos besoins et vos attentes
- Analyser votre trajectoire professionnelle
- Faire émerger ce qui vous motive et ce qui construit votre personnalité
- Clarifier votre mode de fonctionnement au travail
- Identifier et formaliser vos compétences et vos aptitudes
- Définir vos possibilités d'évolution professionnelle
- Définir votre projet professionnel
- Recenser l'ensemble des facteurs susceptibles de favoriser la réalisation de votre projet professionnel et le cas échéant d'un projet de formation
- Prévoir et planifier les étapes de mise en œuvre de votre projet professionnel
- Réaliser le document de synthèse personnalisé

FORM001\_v1\_06\_21



FLORENCE MUSELET  
06 33 10 30 26

[www.asprolab.fr](http://www.asprolab.fr)



# Informations Pratiques

## DURÉE DU BILAN

24 heures au total sur 2 à 4 mois avec des entretiens individuels (un minimum de 15 heures) et un travail personnel de réflexion et de recherche.

**PRÉREQUIS :** non

## DATES & LIEUX

En présentiel et à distance.  
Durée et dates à préciser avec vous.

## DÉLAI ESTIMÉ ENTRE VOTRE DEMANDE ET LE DÉBUT DU BILAN

À partir de 11 jours et jusqu'à 4 semaines.

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne majeure qui souhaite faire un bilan en dehors ou dans le cadre de son emploi.

**TARIF :** 1 800€\*

## FINANCEMENT

éligible au CPF (Compte Personnel de Formation), OPCO, Pôle Emploi.



La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action bilans de compétences.

TVA non applicable, article 261-4-4 du CGI

## Nos modes de travail

- Entretiens individuels en face à face ou via des web conférences.
- Échanges téléphoniques et mails.
- Test : Méthode A2P.

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

### ASPROLAB S'ENGAGE...

- À vous proposer un premier rendez-vous gratuit d'information.
- À vous accompagner de manière individuelle et personnalisée.
- À respecter un cadre de confidentialité et de déontologie.
- À s'adapter à votre situation personnelle pour la souplesse des rendez-vous.



FLORENCE MUSELET  
06 33 10 30 26



# L'accompagnement

## AVEC QUI ?

Florence Muselet vous accompagne pas à pas dans votre réflexion à votre évolution professionnelle. Forte d'une expérience opérationnelle en entreprise de plus de 20 ans, elle s'est formée et à expérimenter en tant que praticienne :

- l'Analyse de la Personnalité Professionnelle A2P pour explorer votre fonctionnement.
- les outils de coaching PNL pour vous aider à atteindre vos objectifs et vous donner un cadre de réflexion sécurisant.
- la démarche de conseil et d'accompagnement au projet professionnel (CEP).

## COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT AU BILAN DE COMPÉTENCES ?

Des entretiens suivis de travaux de réflexions personnels écrits qui sont partagés ensemble à la séance suivante pour progresser dans la connaissance de soi, de son projet professionnel et du/des domaine(s) d'activité visé(s). Les documents qui structurent la réflexion sont transmis en format numérique ou sur support papier.

Évaluation sommative à travers un questionnement tout au long du bilan.

## EN FIN DE BILAN

Évaluation à chaud sur l'atteinte des objectifs opérationnels.  
Et questionnaire de satisfaction.

6 mois après votre bilan, un entretien de suivi avec compte-rendu écrit envoyé par mail.



FLORENCE MUSELET  
06 33 10 30 26

# Les étapes de votre bilan

Une méthodologie reconnue et enrichie

## PHASE PRÉLIMINAIRE

### FAIRE CONNAISSANCE

- Analyser et définir vos besoins.
- Vous informer sur les conditions de déroulement et méthodes mises en œuvre pour votre accompagnement.
- Confirmer votre engagement dans la démarche.



## PHASE D'INVESTIGATION

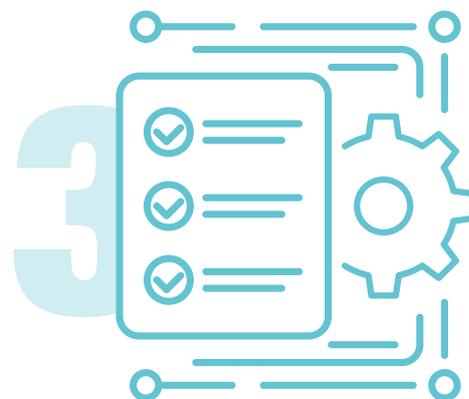
### CHERCHER

- Faire émerger ce qui vous motive et ce qui constitue votre personnalité.
- Identifier et formaliser vos compétences et vos aptitudes.
- Définir vos possibilités d'évolution professionnelle.
- Définir votre projet professionnel.

## PHASE DE CONCLUSION

### SYNTHÉTISER

- Détailler les résultats de l'investigation.
- Recenser l'ensemble des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet professionnel.
- Prévoir et planifier les étapes de mise en œuvre.
- Réaliser le document de synthèse.



**FLORENCE MUSELET**  
06 33 10 30 26

*EURL asprolab - 20 rue Pierre Legavre - 35400 Saint Malo  
RCS Saint Malo 880695440 - SIRET 88069544000011  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 53351107635  
auprès du préfet de région de Bretagne*

**asprolab**  
ÊTRE AU BON ENDROIT